

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anciens sites miniers du Gard : 672 volontaires participent au dispositif de surveillance sanitaire organisé par l'Agence régionale de santé

L'Agence régionale de santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées poursuit les démarches qu'elle a engagé au service de la santé des habitants de communes du Gard dont les sols ont été pollués à la suite d'une longue période d'activité minière. L'ARS a mis en place un dispositif sanitaire de proximité, pour apporter des réponses aux préoccupations de santé des habitants concernés.

Les anciens sites miniers du Gard suscitent aujourd'hui des inquiétudes de la population locale quant à la présence de métaux lourds et à ses conséquences sur la santé des habitants des communes concernés. L'Agence régionale de santé en a fait une de ses priorités de santé publique dans le département du Gard.

Un dispositif de surveillance sanitaire est mis en place

L'ARS a mis en place en 2015 un dispositif de surveillance sanitaire, en collaboration avec les infirmiers et les médecins libéraux locaux. Ce dispositif a été déployé d'octobre à décembre sur cinq communes concernées par les anciennes activités minières soit une population de 2700 personnes. Sur la base du volontariat, il a été proposé aux habitants une analyse biologique des principaux métaux retrouvés dans les sols (plomb, arsenic et cadmium), et un questionnaire sur leurs habitudes de vie et de consommation alimentaire. Ce dispositif a été totalement organisé et financé par l'ARS. Son déploiement a donné lieu à une information individuelle des habitants et à quatre réunions publiques organisées en lien avec les maires des communes concernées. Ces rencontres ont favorisé les échanges directs avec la population locale sur ces questions de santé publique.

L'ARS prépare la restitution des résultats individuels

L'analyse des résultats est actuellement en cours, en lien avec l'Institut de Veille Sanitaire, pour les 672 volontaires qui ont souhaité participer à ce dispositif de surveillance sanitaire. L'Agence régionale de santé prépare d'abord la restitution individuelle de ces données médicales. Fin janvier, les résultats des analyses biologiques seront adressés personnellement à chaque participant, sous couvert du secret médical. Une restitution de l'analyse collective des questionnaires est également prévue au printemps 2016. Cette étape donnera lieu comme annoncé à de nouvelles communications publiques au plan local.